Compétence 4

Pratique infirmière et médicaments

L'équipe qui élabore les textes de *Compétence 4* s'appuie sur les travaux de la Rédaction et les moyens logistiques de *Prescrire* (lire ci-contre).

Responsable de la Rédaction Jérôme Jean (infirmier)

Conseil rédactionnel Florence Chapelle (pharmacien), Frédérique Digonnet (pharmacien), Julien Gelly (médecin), Fabienne Jourdan (médecin), Jérôme Sclafer (médecin)

Conseil pédagogique Maryse Véron (infirmière)

Conseil infirmier Émilie Beslin (infirmière libérale), Cristina Cousino (infirmière libérale), Carole Ouvrard (infirmière libérale), Claire Pananceau (infirmière libérale), Fiona Saurel (infirmière en Ehpad), Céline Siener (infirmière libérale)

Lire la présentation de l'équipe de *Compétence 4* dans "À propos", sur Competence4.org

***Compétence 4* est une revue mensuelle publiée par l'Association Mieux Prescrire, association à but non lucratif (loi 1901), éditeur de la revue *Prescrire* et organisme de formation (n° 11 751 711 075).**

L'article 1 de ses statuts précise le but principal de l'association : « *Œuvrer, en toute indépendance, pour des soins de qualité, dans l'intérêt premier des patients* ».

Le bureau de l'association est composé de :
Antoine Grandvuillemin (président) ; Alexandre Gelgon (vice-président) ; Dörte Gunthert (trésorière) ; Jérôme Jean (trésorier adjoint) ; Samia Nabi (secrétaire générale) ; Michel Aujoulat (secrétaire général adjoint)

Directeur de la publication Antoine Grandvuillemin

Direction éditoriale Séverine Carré-Pétraud

Compétence 4

Copyright : (ISSN : 2606-5851) Dépôt légal à parution Commission paritaire CPPAP n° : 0125 G 93556.

Siège : 83, boulevard Voltaire - 75558 Paris Cedex 11 France
Tél. : (+33)(0)1 49 23 71 65 - Fax : (+33)(0)1 49 23 76 48

Courriel : contact@competence4.org

Adresse postale : Compétence 4 - 83, boulevard Voltaire - 75558 Paris Cedex 11 France

Site internet : Competence4.org

Reproduction interdite, sauf pour les abonnés individuels dans le cas d'une diffusion limitée, en petit nombre, à but non commercial.

Autres cas : solliciter l'accord écrit de la Direction.

Imprimerie - BULLS MARKET GROUP - FABREGUE
Bois-Joli - Rue de la Fontaine Tanche -
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

Compétence 4 s'appuie sur Prescrire

Depuis plus de 40 ans, la raison d'être de la revue *Prescrire* est d'apporter aux professionnels de santé, et grâce à eux, aux patients, des informations claires, synthétiques et fiables dont ils ont besoin, en particulier sur les médicaments.

Des données fiables

Les moyens rédactionnels et documentaires de *Prescrire* permettent de garantir la production de textes solides et fiables.

Ces textes ne sont pas rédigés par un seul auteur mais élaborés collectivement par la Rédaction de *Prescrire*. La Rédaction compte une centaine de rédacteurs, pour la plupart professionnels de santé en exercice. Les rédacteurs sont formés à l'analyse des niveaux de preuves des études scientifiques et aux méthodes rédactionnelles Prescrire. Ils définissent les objectifs, coordonnent les travaux de documentation, d'écriture et d'expertise, organisent les contrôles de qualité internes et externes, et mettent au point la mise en forme finale des textes. Chaque projet est soumis, avant publication, à la critique de nombreux relecteurs extérieurs à la Rédaction.

La liste des personnes qui constituent l'équipe de Rédaction de *Prescrire* et assurent la logistique nécessaire à la mise au point de chaque numéro de *Compétence 4* est publiée dans l'"Ours" de *Prescrire*, disponible sur prescrire.org/Fr/12/35/0/19/About.aspx

Des informations indépendantes

L'Association Mieux Prescrire est une association à but non lucratif. Elle est entièrement financée par les abonnés aux revues et les participants aux programmes de formation édités par l'Association, sans publicité ni subvention, sans sponsor ni actionnaire. L'Association Mieux Prescrire s'est organisée pour être affranchie des influences des firmes qui fabriquent ou distribuent des produits de santé, comme de celles des organismes officiels du système de soins.

Absence de conflit d'intérêts

L'absence de lien financier direct ou indirect avec toute firme fabriquant ou distribuant des produits de santé, notamment les firmes pharmaceutiques, est une condition sine qua non d'appartenance à l'équipe de la Rédaction de *Compétence 4* et de *Prescrire*. Les membres de la Rédaction de *Compétence 4* et la Rédaction de *Prescrire* signent chaque année une déclaration personnelle d'absence de conflit d'intérêts, en cohérence avec la Charte "Non merci..." de *Prescrire*. Ils sont libres de tout intérêt contraire aux objectifs de l'Association Mieux Prescrire.

Voir la déclaration d'absence de conflit d'intérêts et la Charte "Non merci..." dans "À propos", sur Competence4.org

Téléchargé sur www.competence4.org le 28/03/2024
Copyright(c)Compétence 4. Usage personnel exclusivement